

Objekttyp: **Issue**

Zeitschrift: **Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles**

Band (Jahr): **20 (1936)**

Heft 2

PDF erstellt am: **27.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LE RAMEAU DE SAPIN

FONDÉ EN 1866

II. SÉRIE: 20^e ANNÉE

N^o 2

JOURNAL D'ÉTUDE
DES SCIENCES NATURELLES.

Neuchâtel, le 15 Avril 1936.

Administration et Rédaction: A. Mathey-Dupraz, Colombier. — Abonnement annuel: Suisse Fr. 3.50
Etranger Fr. 4.20 — On peut s'abonner dans tous les bureaux de Poste. — Compte de chèques IV. 1654

Si l'on a vraiment un peu de feu sacré dans les veines, on reste écolier toute sa vie, non des livres, pauvre ressource, mais de la grande, de l'inépuisable école des choses.

J. H. Fabre.

LE SANGLIER DANS LE JURA⁽¹⁾

(SUITE)

Pour terminer la série des observations au cours de l'année 1929, nous ajoutons les notes de notre collaborateur, soussigné:

"En janvier, parcourant le bois du Chanet sur la commune du Sanderon pour une reconnaissance, j'ai relevé de nombreuses traces de sangliers, principalement dans la partie supérieure du dit bois. Les bêtes enfonçaient de 10 à 15 cm dans la neige.

"En août, je relève une piste de sangliers partant de la région du sommet de Serroue (situé entre Énges et Lignières) descendant en biais la pente nord, dite de l'Ensers pour gagner en direction O.S.O. Grange Fallier ou la métairie Sordel. Dans les prés je relève quelques boutis. Du bois les bêtes se dirigeaient de préférence sur des buissons ayant cou "ici et là dans la campagne".

Ch. Emery.

1930. Un sanglier est tiré, le 3 janvier, près de la Métairie de Douanne (Jen de Berne). — Les bêtes noires sont signalées dans les forêts de Pleujouse (village à la base nord des Rangiers, à 12 km. est de Torrentry). Durant une battue organisée, deux animaux pesant chacun 54 kg. sont tués. (Feuille d'Asie de Sausanne du 11 février).

Un morilleur du Socle disaillant, le matin du 23 mars, dans la région des Recrettes, au dessus des Brenets, aperçut un grand sanglier entre les Recrettes et le Corps de garde. Chacun de ces deux promeneurs s'en fut de son côté.

Ce même matin, un chasseur de la Montagne releva de très nettes empreintes prouvant le passage de deux bêtes noires. Ces animaux avaient erré pendant la nuit au bas de la forêt du Mont d'Amin, dans les pâturages et sur le chemin entre la carrière de la Vire

1) Voir: "Rameau de Sapin" 1934, N^o 3, p. 25.

des Alpes et la Ferme Saguel à la Pouète Monge. Ils avaient rentré la neige sous les hêtres pour y trouver des faines. L'on sait que ces fruits étaient très abondants en automne 1929. Vers le 25, des bêtes noires parcourent la région Pierre - Golée - les Sercomes - Montmollin. L'« Illustré » du 27 mars donne une illustration (2 chasseurs et un sanglier tué) avec la légende: « Magnifique sanglier pesant 116 kilos tué dans la forêt de Lucolle ». (J.B.) L'« Impartial » du 3 mai annonce la présence de bêtes noires dans les Finages de Montfaucon (J.B.). Une battue sera organisée.

Ces pachydermes réapparaissent au pied du Yura grandsonnois, des chasseurs de Fontaines et de Grandson tirent un animal du poids de 60 kilos. (C. du V. de T. du 7 mai).

Dans sa séance du 11 mai, le Conseil d'Etat vaudois a modifié ses instructions du 14 janvier 1929, comme suit: a) le nombre des chasseurs autorisés à former un groupe pour chasser le sanglier moyennant autorisation préalable de la Préfecture est abaissé à trois; - b) il sera alloué aux chasseurs ayant tué des sangliers 50 frs. par animal adulte et 20 frs. par marcassin. — Ceci pour tenir compte des dégâts occasionnés récemment aux cultures par des sangliers, dans le district de Grandson.

Cet acte législatif sera adopté par le Grand Conseil dans sa session ordinaire du printemps. — Entrée en vigueur le 15 mai 1930.

L'on nous communique de Bessais que « les premiers jours de juin, le peintre Diacon & Madame Diacon se trouvant sur la route de la Fruitière, à 200 mètres au-dessus de Treignolan, donc à 800 m. alt. env., ont vu, vers 19 h., deux forts sangliers passer à peu de distance d'eux. Depuis lors, aucune nouvelle, pas de fouilles signalées » (fin juin, D^r Lardy).

En juillet, les bêtes noires marquent leur passage dans la région de Montricher (Vaud), en saccageant les champs de blé et de pommes de terre. Dans un champ de froment, sur une surface d'environ 40 mètres carrés, les chaumes sont coupés jusqu'à 30 cm. du sol.

Dans la région du Mont-Tendre, des traces certaines du passage des sangliers ont été remarquées par les promeneurs. Au Mazel, le pâturage, dans certains coins, paraît avoir été labouré récemment. Le berger du chalet relève chaque matin des passées nocturnes tout près de la maison d'habitation.

Fin juillet, les armailles du Mont-Tendre, marchant dans le Granillard, rencontrent une bande de 20 sangliers. Un autre jour, ce sont 15 bêtes noires qui se défilent à toute vitesse devant un passant. Le 3 août, un fermier de Montricher s'est trouvé, assez près de la localité, en présence d'une vingtaine de ces animaux. Ces rencontres concernent le même groupe de pachydermes.

A suivre



LE PINSON DES ARDENNES.⁽¹⁾

(SUITE)

1927 (suite) — Ses migrants d'automne apparaissent, le 14 Octobre, à la marge de la Ranflüberg. ... Près de Soleure, un mâle isolé est observé le 14; puis le 17, de petits groupes errent dans les champs en compagnie de moineaux fréquents.

(En Janvier 1926, M. Hafner, de Soleure avait annelé deux pinsons d'Ardenne. Ces deux migrants furent capturés à nouveau, au même endroit le 16 Février 1927.)

1928. — C'est encore du canton de Soleure que l'on signale, en Janvier, ces fringillidés, parcourant les champs en compagnie de pinsons chanteurs et de linottes. Ils émigrent du 28 Février au 10 mars, les derniers pinsons du nord observés, étaient des mâles.

1929. — Voir "Rameau de Sapin" 1930, N° 3, p. 20: Pinson des Ardennes, lignes 31 à 36. Les derniers hivernants quittent le 11 novembre, les environs de Langenthal. — Leur retour est signalé le 15 octobre, dans la région du Ranflüberg, dans l'Emmenthal et le 18 octobre, ils apparaissent dans la Réserve de Witzwil. Puis des individus isolés émigrant en compagnie de pinsons chanteurs errent dans le Wauwilermoos (dist. de Willigen, Cton de Lucerne). — A la mi-novembre, des migrants parcourent les hauteurs du Balmberg de 946 à 1076 m., au N-E du Weissenstein, ces oiseaux forment de petits voliers ou des groupes d'une centaine d'individus; on a aussi observé de grandes bandes, comptant plus d'un millier de ces fringillidés, cherchant les faînes tombées sur le sol, ils mangeaient aussi les baies desséchées de la viorne mancienne (*Viburnum Lantana* L.). Ils paraissaient friands de la graine aplatie de ces fruits.

Au début de cette étude nous avions dit que le pinson du nord, nichait dans les forêts de la Scandinavie, du nord de la Russie et de la Sibérie. Des individus bagués à leur passage, de fin d'hiver, à Helgoland, en Hollande et en Belgique; puis, capturés dans ces régions septentrionales donnèrent une première indication. Ce n'était qu'un début, mais des observations ultérieures ont renseigné sur la route suivie par ces migrants.

Voici trois cas intéressants:

- Le 10 mars 1929, à Boiron, près de Fribourg, un pinson d'Ardenne est annelé, porteur de l'anneau D. 1251, l'oiseau continua son voyage vers le nord. Lors de son retour, en automne, le 29 septembre, il se fait reprendre au filet à Petit-Recham (province de Liège). Ses deux lieux de capture sont situés exactement sur la même ligne de migration N-E-S-O. Cet oiseau avait donc suivi la même route dans ses 2 voyages de migration.
- Un autre pinson du nord, capturé à Mayence (Rhénanie) est muni de la bague "Helgoland 96506", le 10 avril 1929; puis relâché, il continue son voyage vers les contrées boréales. Le 14 novembre suivant, donc à son retour, ce migrant bagué est repris à Stembert (Belgique). Ces deux captures successives, du même individu, permettent de dire 1) A Mayence ce migrant aile remontait vers le N-E, donc vers la région de nidification de son espèce, quelque part dans un pays assisinant la région arctique européenne.
- Lors de sa seconde capture, ce pinson, ayant élevé ses jeunes, suivait sa route automnale de migration, traversait la Belgique, se dirigeant vers un pays plus méridional pour y nichier. L'écart entre les deux routes suivies — à l'aller & au retour — n'est pas grand, entre Mayence et Stembert il y a à peu près 185 km. Cette différence est faible comparée à la longueur du voyage et à la vaste étendue de l'aire d'hivernage de cette espèce.

(1) Voir : "Rameau de Sapin" 1934, N° 3, p. 26.

A suivre.

OISEAUX MIGRATEURS.⁽¹⁾

(SUITE)

1935 — Juillet (compt^e) 15, départ des cigognes de Pratteln (Bâle-Campagne), sans doute une conséquence de la sécheresse prolongée, le départ habituel s'effectuant vers le 5 août.

Août (compt^e) 15, observé un milan noir au sol, devant Chex-le-Bart (Bérache) — 20, groupe d'une dizaine de hirondelles bièvres, ad. et juv., stationnant entre le Bied et le Grand Jäger, p. Colombier — 31, au commencement de la matinée, près de Cornaux, des cultivateurs au travail, voient deux cigognes arrivant à tire d'aile de la direction de Signières, après quelques survols sur la région ces échassiers continuent leur randonnée direction de Tolimont — J'observe dans l'après-midi depuis le port de Colombier, un fort vol de mouettes rieuses venant se poser brusquement devant Auvernier. Ces migratrices se laissent tomber, en feuille morte, de quelques cent mètres de hauteur à la surface du lac. Tout en nageant ces palmipèdes se déplacent dans la direction de l'embouchure de la Reuse, puis s'envolant elles reviennent se poser à leur place d'arrivée, sis à sis d'Auvernier, pour renoncer vers l'ouest, paraissant picorer à la surface de l'eau. Après une heure de station, ces "gueux" s'élèvent les uns après les autres, puis disparaissent.

Septembre 5, entre Chexilly et Cuarnens (dist. Cossigny, Yverdon) des automobilistes observent un vol de 13 cigognes explorant un champ, à 50 mètres de la route. — Le même jour, à Ormonaz, près de Savriès (Yverdon), deux cigognes sont signalées; — 7, une cigogne solitaire près de Nyon; 15, un vol d'étourneaux survole vers la fin de l'après-midi, coin du Seeland, entre le Tannenhof et Witzwil et finit par disparaître direction la Sauge — 16, on me signale de Genève, le passage d'un vol de 10 cigognes, suivant la vallée du Rhône —

Dès le commencement du mois, la présence des becs-croisés est observée en divers points du Jigoble: environs de Colombier, sur les gros conifères partant de très nombreux cônes; à Boudry, dans le Haut de la ville, à Beraix, à la Bérache, à Cortaillod, au cimetière d'Auvernier où ils explorent les thuyas, épulchrant les strobiles pour en manger les graines. — 23, l'on m'apporte un individu blessé, un juv. ♂; malgré mes soins, il succombe. — Du 20 sept. au 6 octobre, passage de bergeronnettes grises.

Octobre — 13, dès le début de l'après-midi passe le long du pied du Yura, en groupes séparés, un important vol de freux (*Corvus frugilegus*), dir. Yverdon. — 26, 8 canards mochillons (*Nyroca fuligula* L.), devant la baie de l'Ecole (Neuchâtel), le lendemain ils sont disparus.

Novembre — Dès les premiers jours du mois, on observe aux abords de la Place du Port, à Neuchâtel, deux cochers huppés (*Galerida cristata* L.), ces oiseaux peu farouches, courent aisément tout près des passants, ils paraissent affectionner spécialement les toits des réduits installés du côté est du Port. Le 26, un loclois, M. Alf. JeanRichard, de passage dans le Bas, observe avec intérêt ces 2 alouettes huppées, pour lui oiseaux inconnus. — Durant le mois, dans le Jigoble fort passage de mésanges grandes et petites charbonnières, de més. bleues, de més. nonnettes et de sittelles.

Au point de vue ornithologique, l'année 1935 marquera par une invasion de becs-croisés (*Loxia c. curvirostra* L.) presque dans toute la Suisse: Argovie, Berne, Genève, Suisse, Neuchâtel, Schwyz, Soleure, Thurgovie, Yverdon, Zoug, Zurich.

Observ.

(1) Voir: "Ram. de Sapin" 1935, N°3, p. 33 — N°4, p. 45.

LA BAIE D'AUVERNIER⁽¹⁾

1876 - 1930

(SUITE)

A la mi-été, j'ai aussi recueilli quelques exemplaires du bolet orange (*Boletus aurantiacus*), du bolet scabre ou à tige rude (*B. scaber*), et un spécimen du bolet bleu-atré (*B. cyaneocors*), le 27 septembre 1913, dans la partie bier asséchée de la phragmitaire du Séchen. Ses deux premières espèces sont comestibles, mais la troisième est douteuse; d'ailleurs facilement reconnaissable à ce que sa chair blanche, à la cassure, devient rapidement d'un bleu indigo intense. Depuis cette époque aucune poussie de ces cryptogames n'a été observée.

Passons à la flore lacustre proprement dite. Dans le port d'Auvérnier et devant cette localité, à certains points bien localisés, placés sur une couche s'étendant des Ruaux, au Bied et dépassant le Grand Yerger, se développent différents potamots, formant une vaste prairie sous-lacustre allongée, lieu préféré des ablettes et des vengerons pendant les chaudes journées d'été, pourtant ces poissons y sont constamment guettés par ces braconniers d'eau douce que sont les grosses perches. Dans notre jeunesse durant les vacances, nous passions de longues heures à pêcher autour des "traches", ces îlots végétaux où croissent les potamots. Ces emplacements ou "potamaies" se remarquent facilement dès la fin de juillet, alors que les tiges florales de ces plantes submergées viennent s'épanouir au-dessus de la surface de l'eau. Dès la mi-automne au commencement du printemps ces potamaies deviennent le séjour préféré des foulques hivernantes, échassiers herbivores se nourrissant des bourgeons adventifs se développant à la base des tiges au fond de l'eau. Ses macroules plongent et du bec arrachent les "turions" au bas des tiges mortes et remontent à la surface de l'eau pour y avaler leur récolte végétale.

Tous avons déterminé 5 espèces de potamots: *P. crispé*, *P. luisant*, *P. à dents de peigne*, *P. perfolié* et *P. fluet* (voir fig. page 18). Outre les potamots, croissaient abondamment dans le port d'Auvérnier, des *Ceratophyllum* et des *Callitriches* abritant de petits mollusques et de très nombreux crustacés (daphnies) servant de provende aux poissonniers hôtes de cette forêt sous-lacustre. A un moment donné le développement de ces végétaux était assez intense, que la petite navigation en était entravée et la Commune d'Auvérnier dut faire procéder à un draguage sérieux de son port.

Le 7 novembre 1935, notre collaborateur et ami soussigné nous écrivait: Voici pour compléter la monographie sur "la baie d'Auvérnier", une petite liste de plantes que j'ai récoltées précisément à cet endroit, dans les années 1890-1898. — Si tu le juges à propos tu pourrais publier cette petite notice dans les pages du "Rameau de Sapin":

Renoncule à tiges rampantes (*Ranunculus reptans* L.)

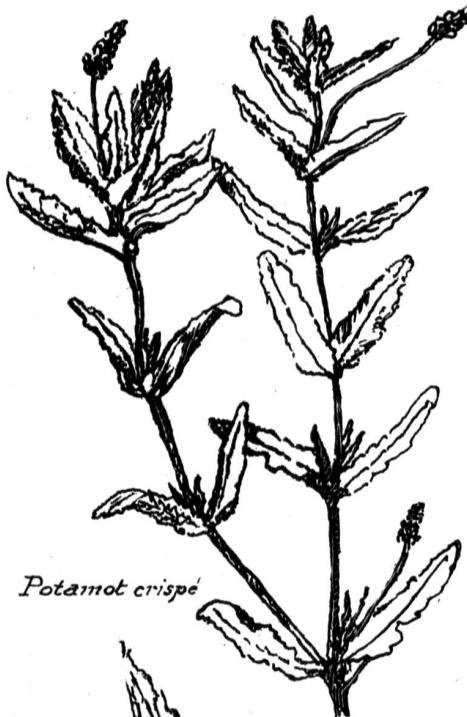
" disairenée (" *diraricatus* L.)

Cresson à feuilles jaunes (*Roripa amphibia* Bess. = *Sisymbrium amphibium* L.)

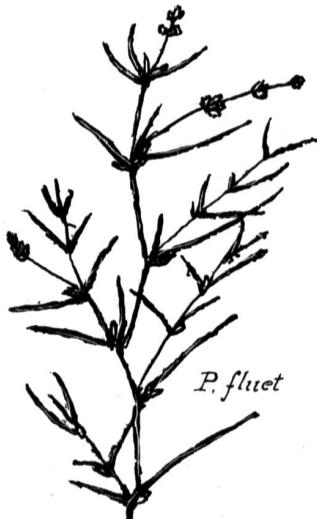
Passerage à feuilles de graminé (*Lepidium graminifolium* L.), en 1910.

Bérule à feuilles étroites ou aïche aquatique (*Sium erectum* Huds. - *Borula angustifolia* Koch)

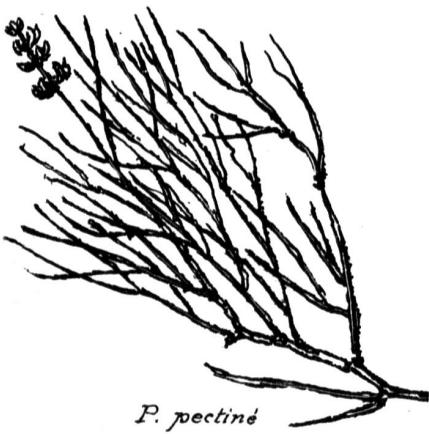
(1) Voir: "Rameau de Sapin" 1936, N°1, p. 5-8.



Potamot crispé



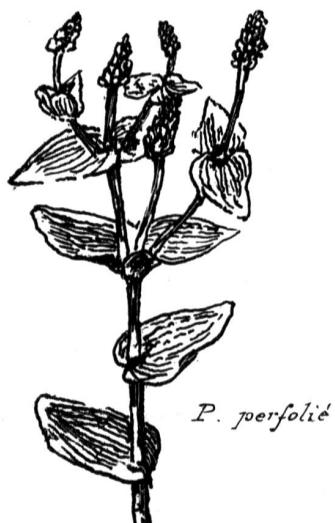
P. fluet



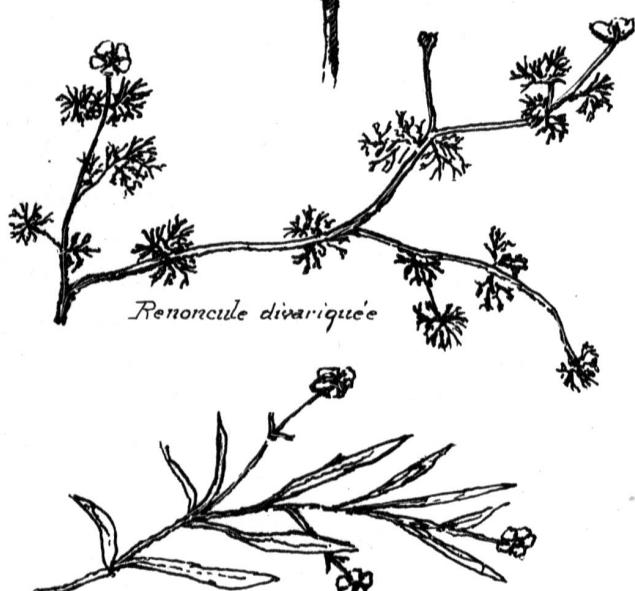
P. pectiné



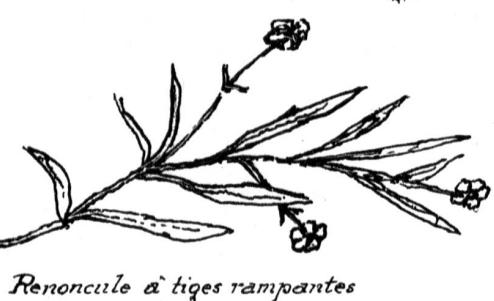
P. luisant



P. perfolié



Renoncule divariquée



Renoncule à tiges rampantes

Angelica silvestris (*Angelica sylvestris* L.)

Gaillet des marais (*Galium palustre* L.).

Chenore d'eau ou Bidens trifolié (*Bidens tripartita* L.) Voir : R. de S. 1935, N° 4, p. 42.

Sittarelle des marais ou Plantain - de - moine (*Litorella lacustris* L.), retournée fin septembre 1935, au bord d'une gouille près du gros bloc erratique (A. M-D). Voir: fig. p 19.

Flûteau acqué à feuilles de graminée (*Alisma arctum* Michalet, s. sp de *A. plantago*.)

Heleocharace des marais (*Heleocharis palustris* R.Br.)

Voir: fig. p. 19.

Sinaigrette à feuilles larges (*Eriophorum latifolium* Hoppe).

Saiche de Davall (*Carex Davalliana* Sm.).

Brome ou fétuque des bois (*Brachypodium sylvaticum* F. Sch.)

En juillet 1914, en compagnie de M. A. Mathieu-Dupreax, nous avons récolté dans le lac : Renoncule disséquée (*Ranunculus circinnatus* Sibth.), Potamo luisant (*Potamogeton lucens* L.), *P. perfolié*¹ (*P. perfoliatus* L.), *P. crispé* (*P. crispus* L.), *P. en dents de peigne* (*P. pectinatus* L.) (signé) F. Jordan.

Le 27 décembre 1935, tout en confabulant, M. le Dr Ch. Yvri Gadet, directeur de la Station d'essais viticoles, à Ausserier, nous dit avoir récolté au commencement de l'été 1935, dans les grèves, le pigamon jaune ou rue des prés (*Thalictrum flavum* L.) et le lotier à feuilles menues (*Lotus termisolius* Reich.). Voir : Flore du Jura de Ch^e - H. Godet, p. 5 et p. 158. - Des exemplaires desséchés de ces deux végétaux ont été déposés dans l'herbier documentaire du Club jurassien et placé sous la garde de M. Raoul Steiner, (Archives de la Société à la Chaux-de-Fonds).

Il y a cinquante et quelques années, le littoral de notre baie, sis des Fontenettes (voir : "Ram. de Sapin" 1934, N° 2, p. 17, 18) au Bied - Grand Berger était caillouteux, et le promeneur souvent intrigué par l'aspect de galets, dont la surface au lieu d'être lisse, polie par l'action des vagues, présentait des sinuosités plus ou moins profondes, irrégulières, simulant assez bien les circonvolutions cérébrales, ces pierres étaient connues sous le nom de "Galets sculptés". (Voir p. 20).

(En juillet 1894, de passage à Vienne, je visitais le "Musée impérial" et je fus très étonné de voir figurer parmi les objets lacustres venant des Palafittes d'Ausserier, l'un de ces galets sculptés, étiqueté : Ausserier, Neuchâtel, Suisse).

Ces galets se rencontraient dans la baie du Petit Cartaillard; puis dès Port-Conti, près Saint-Aubin (surtout dans les parages de la Grotte aux Filles,¹) jusqu'à Taumarcus.

Les détails qui suivent sont tirés du Vol. III de la monographie "le Semen" par Farrel : "Les canaux sont creusés par

- " une algue², végétal
- " très petit, du groupe des Costacées,
- " famille des Rivulariacées,
- " c'est la

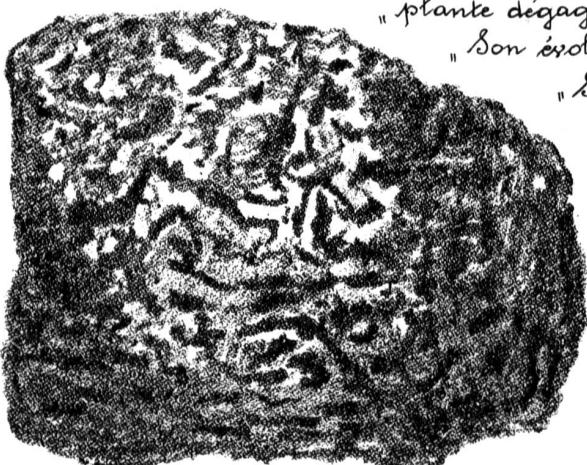


(1) Voir : "Ram. de Sapin" 1867, p. 27 — (2) 1868, p. 46 : Une algue calcaire, p. Dr Morthier.

la Rivularia calcicola Nutting. — Les cailloux immergés dans la baie⁽¹⁾ sont entourés d'une masse vert-olivâtre, enduit mucilagineux sécrété par le végétal, d'aspect glaireux, au toucher risqueux plutôt désagréable. Observée au microscope cette masse présente des granulations, dans un tissu serré de filaments enchevêtrés; ces granulations sont quelque peu elliptiques placées à la queue leu-leu sont contenues dans une gaine, ce qui constitue un caractère distinctif pour cette espèce. Pendant son développement la plante dégage beaucoup d'acide carbonique, qui attaque la pierre.

Sur chaque galet il y a des plantes à des degrés dif-

férents de développement et le travail de creusement se poursuit assez vite. Ces galets granitiques ne sont pas attaqués, à moins qu'ils ne soient recouverts d'une couche superficielle calcaire, laquelle est seule creusée. Dans les sillons viennent se loger des sangsues (*Nephelis*), des crevettes d'eau douce (*Gammarus pulchus*). L'étude de cette algue a été faite par Agassiz, Alexandre Braun de Berlin, Schimper, Désor et Forel qui sont arrivés à la



Galet sculpté

Galet calcaire sculpté.

conclusion suivante: Dans la baie existent des Algues d'espèces différentes, notre *Rivularia*, d'aspect filamentueux, qui décompose la pierre et une autre algue, une Oscillariée, laquelle réunit en glamérules les particules désagrégées, formant une sorte de tuf; après l'abaissement des eaux du lac, on a retrouvé ce tuf, le long de la rive nord du lac Romand, sur les blocs et les falaises autrefois immergées, aux abords de la Grotte aux Filles, près Saint-Aubin, etc. Ces algues exercent donc sur la pierre calcaire des actions mécaniques, chimiques et organiques simultanées.

Ces amas tuffeux sont percés de galeries dans lesquelles vivent des Vers, des Annélides, des Mollusques, des Crustacés, des larves d'insectes: Néoptères, Hydropsyches, Chironomes, etc.

6. LA RIVE EXONDÉE: SA FAUNE.

Les modifications successives apparaues dans le développement de la flore rivulaire de notre Baie, contribuent peu à peu à amener des changements dans sa faune — présence de nouvelles espèces, non encore observées en ce lieu et d'espèces aborigènes. — Nous passerons en revue les divers groupes d'animaux en notant les variations survenues.

a. Mammifères.

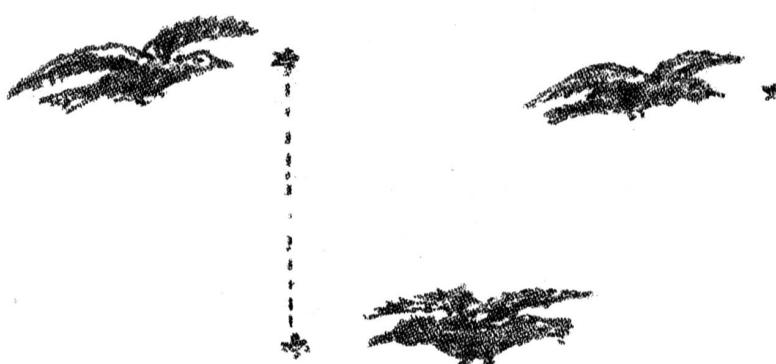
Ses soirs d'été les promeneurs observent, du bord de la plage, les évolutions des chasseurs-sauvages, animaux utiles qui malheureusement deviennent d'année en année moins nombreux, sans que l'on puisse déterminer les causes certaines de cette diminution générale.

Au printemps 1908, l'on m'apporte un oreillard adulte (*Plecotus auritus* L.) trouvé au bord du lac, l'animal avait l'humerus gauche brisé. Malgré les manches vivantes qu'on lui présentait et qu'il mangeait, l'animal périt. — Puis, à la fin d'août 1915, un écolier trouve aux Allées un jeune individu de cette espèce, la bête vivante, très alerte est placée dans une boîte ouverte, derrière la fenêtre, au matin on la trouve morte. (A suivre)

(1) D'après Forel, la baie est le plateau littoral, qui de la rive s'étend à 30 m. de profondeur, jusqu'où la flore phanérogamique n'apparaît plus.

CORNEILLES ET HANNETONS.

Au matin d'une journée printanière bien ensoleillée, je peignais depuis mes fenêtres dominant les ravinets pittoresques de la Sarine. C'était une "année à Hannetons", ces insectes volaient de-ci-de-là guettés par les corneilles sédentaires, ces oiseaux trouvant prasende facile, de leur gros bec happaient les "carcoillles".



Parfois l'une des corneilles manquait ou lâchait sa proie aussi-tôt une autre corneille volant à un niveau inférieur avalait l'insecte sans autre, ce manège durant qu'il y eut des hannetons volant. J'étais très intéressé par l'agilité et l'adresse déployées par les oiseaux noirs dans leur chasse aérienne.

F. L. Ritter

OISEAUX ANNELÉS (Age des Oiseaux). - Une mésange charbonnière mâle est munie à Colombier, le 12 novembre 1930, de l'anneau 44729, puis relâchée. Le 23 novembre 1935, cette grande hargne est reprise au même endroit, elle avait donc atteint l'âge de 5 1/2 ans, en admettant qu'elle soit née au printemps 1930. (Voir: "Ram. de Sap." 1931, N°5, p. 41).

Un rouge-gorge mâle bagué le 9 novembre 1931 est repris au même endroit le 29 novembre 1933, puis à nouveau les 24 et 29 novembre 1935. Il est relâché immédiatement. Ce cas démontre que certains migrateurs suivent une route assez constante.

A PROPOS DE L'ASPLENIUM SEPTENTRIONALE.⁽¹⁾

PAR CL. FAVARGER.

Il y a quelques années déjà, j'ai eu le privilège de trouver l'Asplenium sur un bloc de granit un peu en-dessous du sommet de Tête Plumée (758 m), sur Steuchâtel, localité nouvelle pour cette fougère. Ce bloc se trouve sur les lapiés calcaires, abondants en cet endroit, site rendu peu accessible par la présence de broussailles. Cette station recèle de nombreux plants de cette Filicinée au moins une centaine, dans toutes les rainures du bloc, qui atteint environ 2 m, 50 de hauteur, croissent des touffes d'Asplenium.

Ses blocs voisins, dont l'un pourtant assez volumineux, ne portent pas trace de cette fougère. Cette localité serait aussi la plus haute pour notre canton, le bloc de granit en question, étant situé à 700 m.

PROTECTION DE LA FLORE.⁽²⁾

La Commission zougoise pour la Protection de la nature, avec l'aide de la S.S.P.N a établi au Hochmoor Biechried, sur le Zugerberg, une réserve botanique scolaire d'une superficie de 25000 mètres carrés. Cet endroit possède une belle flore palustre, caractérisée par de nombreuses plantes rares.

(1) Voir: "Rameau de Sapin": 1926, p. 4. — 1927, p. 20. — 1929 p. 30. — (2) Voir: "Ram. de Sapin" 1934, N°3, p. 35.

**EXTRAIT DU MANUSCRIT
DES LETTRES DE LA BRÉVINE
ÉCRITES PAR LE MAIRE HUGUENIN.
EN 1816**

(SUITE)

NOTES CONCERNANT LA BOTANIQUE

Le maire Huguenin s'occupait dans ses excursions à la recherche des plantes, on trouve dans plusieurs de ses lettres, en sus de ses trouvailles, quelques renseignements recueillis de-ci de-là (L'orthographe du manuscrit est conservée),

Dans sa 7^{me} lettre il cite le "Creux - du - Vent" où naît le "rhododendron" — 10^{me} lettre du 18 août 1816: "Au Châtelot je trouve des fougères de la famille des polypodes et des "doradille", la verge d'or, le senecion sarrasin⁽¹⁾, les scabiuses, la pyrole inclinée⁽²⁾, la mauve "alcée, des helleborines⁽³⁾ et quelques orchidées, l'astrancia major, la cocalie cordiforme⁽⁴⁾ et le "méringane borassière".⁽⁵⁾

11^{me} lettre; 20 août: "Sors d'une course au Cervelet il cueille „la grande marguerite, les Sampettes,⁽⁶⁾ les Brunucines,⁽⁷⁾ les Sazex, le poulpe nombreux des graminées."

12^{me} lettre, 28 août: "Près de la Châtagne il rencontre „quelques bruissans de prunier à grappes⁽⁸⁾, le Polémonie à feuilles de Malécium⁽⁹⁾, au Cachot, la campanule glomérulee, diverses Sampettes⁽⁶⁾, des géraniums et une très belle variété de l'Aschillière mille feuilles".

18^{me} lettre, 30 septembre: — Course du Socle aux Brenets — : "Je cueillis des campanules⁽¹⁰⁾ grandiflores et inclinées à fleurs blanc et bleuâtre, de superbes plantes de verge d'or, de senecion à feuilles d'aurore⁽¹¹⁾, de très beaux géraniums". A la grotte de la Toffière sur le Doubs nous nous amusâmes à chercher dans un amas de foin que la rivière avait enlevé "des porairies de Morteau diverses plantes qui appartiennent à la flore française, nous y trouvâmes le Beccabunga, la renoncule flottante et aquatique, l'asclépiade dompte - venin, plusieurs épiaires."

20^{me} lettre, 6 octobre. "En causant avec M. le Curé du Cernecu - Piquignot à propos

Annotations de notre collaborateur M. Fr. Jordan, ancien pharmacien, à Neuchâtel.

(1) Séneçon sarrasin est sans doute le *Senecio Fuchsii* Camelin (*Senecio saracenicus* L. sec. Godr. flor. - fi) très voisin du *Senecio nemorensis* Jacq. ou Séneçon des forêts, avec lequel il est souvent confondu, les deux espèces se trouvent dans le Jura. — (2) Pyrole inclinée = *Pyrola rotundifolia* L. = *P. declinata* Moench. ou P. à feuilles rondes.

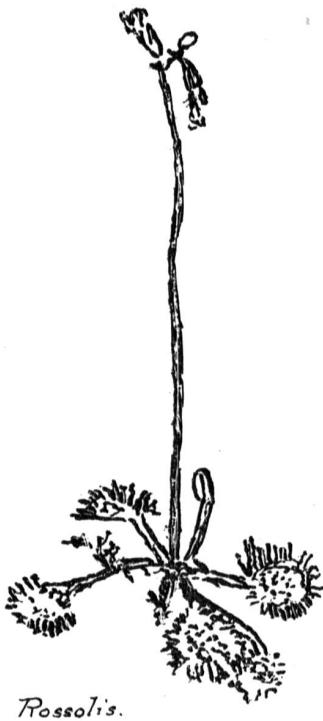
(3) Helleborine = *Epipactis latifolia* All. et *E. atropurpurea* Raf. — (4) Cacalia cordiforme. = *Adenostyles albifrons* Reich. ou Aden. velu ou à tête blanche. — (5) *Moschringia muscosa* L. = *Arenaria muscosa* G.B ou Sabline Mousse.

(6) = *Lychmis flos cuculi* L. (en France, ce nom désigne aussi l'*Agrostemma githago* L., la nielle des blés.

(7) Berce commune (*Heracleum spondylium*) ou Fausse - branc - Ursine. — (8) = *Prunus Padus* L. ou Cerisier à grappes. Cité par Godet: Vallée de la Brévine. — (9) = *Polemonium coeruleum* L. ou Valériane grecque, mais ne s'y trouve plus. — (10) Il s'agit sans doute de la *Campanula persicifolia* ou C. à feuilles de pêcher.

(11) Je doute que cette plante ait été trouvée dans le canton de Neuchâtel. En Suisse, on ne la rencontre que dans les Grisons, Appenzell et au Valais, dans la vallée de Saint-Nicolas. Il y a là certainement une erreur. A-t-on confondu avec le *Senecio crucifolius* L. var. *tennifolius*.

(1) Voir: "Ram. de Sapin" 1936, N°1, p. 9-10.



de quelques plantes que j'avais conservées dans ma boîte, il m'apprit qu'aux Babelins (hameau du Cerneux - Péquignat) on y cueillait au printemps et à profusion la Fritillière ou tulipe des Goudebat." — Du Cerneux à la Brésine le maïre Huguenin descendit dans les marais: dé- couvrit quelques belles tiges de Swertia, deux autres gentianées, la ci- lice⁽¹²⁾ et l'Amarelle.⁽¹³⁾.

22^{ème} lettre, 18 Octobre. Je ne vous ferai pas un catalogue complet de la flore des marais. Je vous indiquerai seulement outre les herbacées, les mousses, les algues, les sphagnes, plusieurs espèces de Brys⁽¹⁴⁾ et des Hypnés⁽¹⁴⁾, le lycopode inondé⁽¹⁵⁾. Beaucoup de lichens surtout celui d'Islande; la Sinaigrette engainée y est très commune, quelques espèces de jones et de Gramens. L'humble et sensible Rosalis⁽¹⁶⁾ se cache dans la mousse et avec elle se confond. Du milieu de ces plantes je vois quelquefois l'œillet frangé⁽¹⁷⁾, l'argentine rouge⁽¹⁸⁾, la Benoite aquatique⁽¹⁹⁾ etc..... Entre les divers arbisseaux, les buisseries, les aires, surtout l'Illigine⁽²⁰⁾, le Vitis Idaea, et l'Arbutus un- ussi. Parmi les arbres, du bouleau blanc, beaucoup de bouleaux nains de Saponie et plus encore de pins sauvages.⁽²¹⁾

21^{me} lettre, 12 Octobre: Course de la Brésine au Val de Travers par Prémalmont et les Cambudes.

Il cite d'abord "une très belle, haute" de hêtres et de fusains". A Plancemont chez M. le justicier Berthoud le devant de la maison est tapissé d'une vigne qui produit du raisin. Une certaine année il en tire assez de vin, nous assure-t-on, pour faire communier toute la paroisse de Couvet qui se compose de 15 à 16 cents âmes. C'est peut-être la seule vigne à cette altitude qui existe à 2800 pieds au-dessus de la mer produisant du vin potable".

Dans le trajet par le bois de l'Halle il cueille "quelques belles touffes d'Astragale étoilée⁽²²⁾, des Daucus, la Menthe aquatique, la Digitale jaune, l'Arcète-beuf et quelques jeunes Mélisses transplantées des Alpes dans le Yura."

(12) = Gentiana ciliata L. ou G. ciliée. — (13) Cr. Amarella Pol. & Grand = G. germanica W.

(14) Bryum et Hypnum. — (15) = Lycopodium inundatum ou Lycopode des marais.

(16) Rossolis (Drosera rotundifolia). — (17) = Dianthus superbus L.

(18) Cette plante est probablement le Comarum palustre = Potentilla comarum Nestl — ou Quintefeuille des marais, ou Quintefeuille rouge, ou Argentine rouge — voir: Flore Bonnier vol III, p.112.

(19) = Benoite des ruisseaux (Creum rivale L.).

(20) Airelle des marais (Vaccinium uliginosum L.)

(21) Ce doit être: Pinus montana.

(22) Il s'agit plutôt de l'Astragale à feuilles de réglisse (Astragalus glycyphyllo L.), car l'astragale étoile (A. stellatus Lam. = A. stella Gouan) est inconnue dans nos contrées.

Nençâtel, 3 mai 1935.

F. Jordan.

A suivre

LE TEMPS EN 1935⁽¹⁾

Au point de vue thermique, l'année 1935 a été normale puisque sa température moyenne $9^{\circ}1$ dépasse de $0^{\circ}1$ seulement la valeur normale $9^{\circ}0$. Sa température la plus basse $-10^{\circ}6$ fut enregistrée le 11 février et la plus élevée $31^{\circ}6$ le 27 juin. Voici les températures moyennes de chaque mois ainsi que les valeurs correspondantes:

<u>1935</u>	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Septr.	Octob.	Nov.	Déc
	-1,0	2,0	3,8	7,7	12,0	18,3	20,1	16,9	15,0	9,2	5,2	-0,1
Valeur normale	-0,5	1,0	4,3	8,7	13,1	16,5	18,7	17,8	14,5	8,9	4,1	0,6

Les mois d'avril, mai, août et décembre furent froids tandis que février, juillet et novembre furent chauds. Le dernier gel du printemps se produisit le 20 mai et le premier gel de l'automne le 27 octobre. On entendit pour la première fois le chant du coucou le 16 avril.

L'année 1935 est une des plus pluvieuses depuis 1864, date à laquelle on commença de faire les observations météorologiques à l'Observatoire de Neuchâtel. Il tomba en tout 1309 mm. d'eau, la valeur normale étant de 953 mm. Les mois les plus arrosés furent décembre avec 193 mm et février avec 169 mm; mai, par contre, ne reçut que 42 mm. d'eau. Des fortes chutes de pluie provoquèrent deux fois des inondations à Neuchâtel: le 1^{er} juillet et le 1^{er} décembre. Il fallut les deux fois mobiliser les pompiers. Il neigea en janvier, février, mars, avril et décembre. La dernière neige du printemps tomba le 5 avril et la première de l'automne le 3 décembre.

La durée d'insolation totale 1676,4 heures est normale, la valeur moyenne étant de 1663,3 heures. Les mois les plus ensoleillés furent juillet (317,1 heures) et juin (273,3 heures); décembre, par contre, n'eut que 18,7 heures de soleil. Quand à l'humidité relative de l'air, elle avait en moyenne 78,1%, la valeur normale étant 77,9%. Le brouillard a été beaucoup moins fréquent que d'habitude. La pression atmosphérique a oscillé entre le maximum 731,4 mm le 10 janvier et le minimum 693,3 mm le 23 février. Elle a été particulièrement basse en décembre (712,7 mm au lieu de 719,8 mm).

Le service de prévision des ouragans institué à la demande de la Société de Sauvetage du Bas-Lac à St-Blaise a bien fonctionné en 1935. L'Observatoire a aussi la Société de Sauvetage pour des orages ou des ouragans les 4 et 15 juin, 1^{er} juillet, 20 juillet, 15 septembre et 19 octobre et pour du joran les 11 juin, 6 juillet et 22 septembre. Rappelons que lorsqu'un ouragan est prévu, un drapeau blanc est hissé sur l'Observatoire et sur la Maison de M. André Richter-Roulet à Champréveyres.

En résumé, l'année 1935 a été normale quand à la température, la durée d'insolation et l'humidité, et très pluvieuse.

E. Guyot.

(1) Voir: „Rameau de Sapin“ 1935, N°2, p.24.